

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME X

QUÉBEC, JANVIER 1929

N° 5

Pourquoi pas ?

QUELQU'UN a fait aux Anglais, aux Américains et aux Canadiens une suggestion qui ne manque pas de valeur. A première vue, il nous paraît bien difficile de la repousser ou de dire qu'elle n'est pas pratique.

Tout le monde sait dans quelle situation se trouve l'industrie des charbonnages. Peu de gens ignorent que cette industrie est encombrée, surdéveloppée qu'elle fut pendant la guerre et concurrencée qu'elle est aujourd'hui par l'huile et la houille blanche.

Aux États-Unis il est de règle, en pratique, de faire périodiquement la grève pour permettre l'écoulement des stocks accumulés dans les cours des mines. Ces grèves sont déclarées sous divers prétextes, d'ordinaire, celui d'une diminution de salaire ; mais on peut croire qu'elles sont exigées par les besoins du marché.

Produire est beau, excellent ; mais ne donne pas d'argent, ne donne pas le profit recherché. Ce qui compte, c'est la vente.

On ne vend que ce que le consommateur achète, ou peut acheter. Ici, on croit souvent à tort que la baisse des prix peut résoudre le problème. Rien n'est moins vrai. La concurrence peut être profitable à l'un ou à l'autre, aux uns ou aux autres ; mais elle n'augmente pas la puissance d'absorption du marché. Si le marché a besoin de deux millions de tonnes il n'en prendra pas plus, que le charbon se vende une piastre de plus ou de moins.

Et l'industrie prise dans son ensemble se trouve toujours au même point.

Voilà pourquoi, de temps à autre on fait la grève, ou on décide l'inaction, afin de ne pas ac-

cumuler outre mesure les approvisionnements.

* * *

En Angleterre, le marché diminuant, on a tout simplement décidé de diminuer pour toujours la production et on affirme que 250,000 mineurs ne trouveront plus jamais de travail dans les mines anglaises.

La situation des charbonnages canadiens est dans une situation semblable de rétrécissement, et les compagnies qui exploitent nos mines se débattent comme elles le peuvent contre cet inévitable.

L'énergie du jour, celle que l'on recherche et que l'on achète de plus en plus est l'électricité. Dans notre province cette énergie nous est fournie par nos incomparables cours d'eau. Et qu'on le veuille ou non, de plus en plus l'électricité prendra la place du charbon comme puissance productrice d'énergie.

La Providence a ainsi arrangé les choses que les pays producteurs de charbon ne sont pas riches en cours d'eau et manquent donc de houille blanche.

Aussi, suggère-t-on à ces pays de demander à leurs mines de charbon l'électricité qu'il leur faut pour se tenir à date avec les progrès modernes.

Cette suggestion est peut-être le meilleur remède proposé à la crise du charbon.

Nos Provinces Maritimes possèdent du charbon en abondance ; mais elle manquent d'électricité. On voit par exemple le Nouveau Brunswick venir demander l'inondation de nos terres en culture pour se procurer le courant qu'il lui faut. On voit les États-Unis chercher à mettre la main sur une partie de notre Saint-Laurent toujours pour la même raison.